



La grammaire peut-elle et doit-elle être une science ?

COMMUNICATION DE MARC WILMET

À LA SÉANCE MENSUELLE DU 8 SEPTEMBRE 2007

Deux questions en guise de titre, la première, avec l’auxiliaire *pouvoir*, conditionnant la seconde, avec *devoir* (puisque « à l’impossible nul n’est tenu »), chacune autonome néanmoins (on peut devoir sans pouvoir et pouvoir sans devoir), et une seule réponse de la part du signataire : oui, la grammaire *peut* être une science et elle *doit* ou *devrait* l’être. Mais, d’une interrogation à l’autre, le parcours est assez long. J’espère en vous y entraînant ne pas abuser de votre patience¹.



D’abord, un constat. La grammaire fut moins souvent considérée comme une « science » qu’à la façon d’un « art ». Voyez la définition qu’en donnait Littré :

L’art d’exprimer ses pensées par la parole ou par l’écriture d’une manière conforme aux règles établies par le bon usage.

¹ Texte de l’exposé oral. Les pages qu’on va lire ont repris plusieurs développements à l’un ou l’autre article antérieur : « Le modèle guillaumien : principes et perspectives » (dans *Modèles Linguistiques*, 1982, 4, p. 7-25) ; « L’explication en linguistique : induction et déduction » (dans *Actes du XVIII^e Congrès de linguistique et philologie romanes*, II, Tübingen, Niemeyer, 1992), p. 19-27 ; « Décrire ou prescrire » (dans *Tu parles ! ? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 2000), p. 51-61 ; « La grammaire est une *chanson douce*, oui, mais gare aux fausses notes » (dans *La Revue Générale*, 2002, 3, p. 81-87) ; « Réflexions autour du *Rapport de mission sur l’enseignement de la langue française* » (dans *Le Français Aujourd’hui*, 156, 2007, p. 97-106), ainsi qu’à ma *Grammaire critique du français* (Bruxelles-Paris, De Boeck, ³2003).

La triade « art », « règles » et « bon usage » met en jeu des appréciations esthétiques — de l'ordre du beau et du laid — ou éthiques — de l'ordre du bien et du mal². Robert confirme, malgré une double restriction historique et fonctionnelle :

Jusqu'au XIX^e siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

Bref, la grammaire ainsi conçue se résume à l'orthophonie (« parler correctement ») et à l'orthographe (« écrire correctement »). Ce n'est qu'au vingtième siècle que s'ouvrirait une nouvelle voie, en l'occurrence la linguistique. Le même dictionnaire la caractérise :

Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons, formes, mots, procédés...

Soit un cocktail de phonétique (« étude des sons »), de morphologie (« étude des formes »), de lexicologie (« étude des mots »), de syntaxe, voire de stylistique et de rhétorique (« étude des procédés »).

Cette présentation est à la fois injuste et floue.

– Injuste, car une grammaire authentiquement spéculative chemine bel et bien des Grecs aux Latins et aux modistes médiévaux (ainsi baptisés d'après leurs traités *De modis significandi* “ les manières de signifier ”) pour donner à l'époque classique la « grammaire générale » de Port-Royal (1660), de l'Encyclopédie (Dumarsais, Beauzée...) et des Idéologues (Destutt de Tracy...). S'ajoutent, au XIX^e siècle, la « grammaire historique », la « grammaire comparée », nées en Allemagne, et, aujourd'hui, les grammaires « distributionnelle », « générative »,

² Certains manuels anciens n'hésitaient pas à mêler aux règles du bien parler et du bien écrire des codes de savoir-vivre. Un des plus drôles qu'il m'ait été donné de consulter sort de la *Grammaire françoise à l'usage de l'hermitage de Cocar* publiée à Mons en 1788, chez M. J. Wilmet (!). Je laisse savourer à loisir la prescription numéro 16 (graphie originale) : « Mettez sur le bord de l'assiette les os, les arêtes de poissons, & les écorces de fruits, comme aussi les noyaux qu'il faut auparavant recevoir de la bouche avec la main. Pour les autres choses que vous ne pouvez avaler après les avoir mâchées, jetez-les par terre avec la main hors de la vue des autres, ou les crachez avec bienséance si elles sont liquides. »

« transformationnelle », « relationnelle », « casuelle »..., d'inspiration nord-américaine.

Il est vrai qu'en France et dans les pays que sa culture imprègne un courant normatif s'est progressivement acquis une visibilité partout inconnue. Issu durant l'Antiquité des lettrés dits « alexandrins » d'Alexandrie et de Pergame — divisés en *analogistes*, imitateurs des modèles anciens, et en *anomalistes*, ouverts à l'évolution : en un mot, des conservateurs et des progressistes —, tari au Moyen Âge, il ressurgit au dix-septième siècle en la personne de Claude Fabre de Vaugelas, l'oracle des Précieux et des Précieuses, que les *Remarques sur la langue française* (1647) installent en thuriféraire d'un « bon usage » aristocratique, un peu embourgeoisé au fil du temps, mais trouvant deux puissants renforts : *primo*, l'Académie française, un cénacle d'écrivains et d'« amateurs de beau langage » ou de « gendarmes des lettres » (les expressions sont de Proust) ; *secundo*, la grammaire scolaire, de Lhomond (1780) à Grevisse (1980), quasi exclusivement préoccupée d'orthographe et d'« apprendre à écrire » à « tous les petits Français³ ». Le psittacisme des « bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux », des « mais où est donc ornicar ? », les refrains ânonnés autour de l'accord du participe passé (tantôt avec le « sujet », tantôt avec le « complément d'objet direct », à ne pas confondre avec un « attribut » ou un « complément circonstanciel »), etc. tiennent lieu de formation linguistique.

– Floue, car les deux termes *grammaire* et *linguistique* se révèlent à l'expérience passablement ambigus.

Grammaire (du grec *gramma* “ lettre ” et *grammatikê technê* “ la technique de lecture et d'écriture ”, puis par extension “ l'art de rédiger ”) désigne à la fois le fonctionnement d'une langue telle ou telle (par exemple la « grammaire » du français, donnant analogiquement naissance à des « grammaires » de la musique, de la peinture, etc.) et son analyse savante (la « grammaire » du français débitée livre après livre en « grammaires » du français⁴).

³ Cf. le livre majeur d'André Chervel : *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire* (Paris, Payot, 1977).

⁴ Le *Rapport de mission sur l'enseignement de la grammaire* commandé en 2006 par le Ministre français Gilles de Robien à deux linguistes (Alain Bentolila et Dominique Desmarchelier) et à un écrivain académicien (Erik Orsenna) pratique constamment l'amalgame. Il est notamment soutenu que Copernic, renversant la proposition « le soleil tourne autour de la Terre » en « la Terre tourne

Linguistique (du latin *lingua* “langue”) se limite à la seconde acception. La grammaire et la linguistique diffèrent ensuite, objectivement, par le champ étroit ou large qu’elles prospectent (tandis que la grammaire classique borne son horizon au mot et à la phrase, la linguistique prétend embrasser l’entier du langage : la langue ou l’ensemble des ressources langagières propres à une communauté, le discours ou la langue mise en action et le texte ou un fragment quelconque de discours oral ou de discours écrit) et, subjectivement, par le fait que la linguistique se prévaut — à tort ou à raison — d’une aura de nouveauté et de scientificité. Quand le linguiste et le grammairien autoproclamés se croisent au centre du domaine, il risque de n’exister ou de ne subsister entre eux que l’opposition expressive d’un vocable prestigieux à un vocable ordinaire. Nous pouvons, ces rappels effectués, resserrer le propos.



Que faut-il pour qu’une discipline quelconque puisse prétendre au statut de science ?

Avant de répondre, observons que deux écueils guettent plus spécifiquement la grammaire française : l’amateurisme et la méfiance consécutive du public envers la terminologie.

autour du soleil », a profité de la grammaire alors qu’il n’a fait de toute évidence que se servir de la langue en roquant le sujet et le complément du verbe. Et les auteurs de renchérir (p. 4) : « La langue ne se contente [...] pas de sélectionner et de nommer ce qui est utile à notre réflexion et à notre action ; elle affirme par la grammaire les effets produits par une action sur une autre action. Par exemple dire “ si on lâche une pierre, elle tombe ” ou “ lorsqu’on lâche une pierre, elle tombe ” ou encore “ une pierre tombe pour peu qu’on la lâche ”, c’est poser le principe qu’un lien de cause à conséquence régulier et prévisible unit ces deux processus. Dans la même perspective, la grammaire permet de formuler des lois universelles dégageant ainsi la vérité scientifique des contraintes du “ ici ” et du “ maintenant ” pour lui faire atteindre le “ partout ” et le “ toujours ”. » Voir encore (p. 3) : « Une langue qui se priverait du pouvoir de la grammaire livrerait ainsi ses énoncés aux interprétations banales et consensuelles fondées sur l’évidence, la routine et le statu quo. La grammaire apparaît ainsi libératrice alors qu’on la dit contraignante. Elle permet à la langue d’évoquer contre le conservatisme ce qui n’était pas encore mais sera sans doute un jour ; d’affirmer contre les préjugés ce que l’on ne constate pas de visu mais qui se révélera peut-être juste et vrai ; d’écrire contre le conformisme ce que l’on n’a pas encore osé formuler mais que les générations à venir trouveront d’une audace magnifique. »

L'amateurisme

En un domaine — celui de la langue — où chaque usager se croit expert, les exemples d'amateurisme abondent. Le dernier en date, et sans doute un des plus symboliques vu l'extraordinaire succès de librairie, est l'opuscule d'Erik Orsenna intitulé *La grammaire est une chanson douce* (Paris, Stock, 2001⁵).

Je rappelle l'argument du livre. Une petite Jeanne de dix ans assiste à l'humiliation de sa jeune et blonde institutrice, Mademoiselle Laurencin, déchirée bec et ongles « vernissés de violet » par une inspectrice aussi sèche que revêche, Madame Jargonos, à l'occasion de l'explication d'un texte célèbre :

Un Agneau se désaltérait

Dans le courant d'une onde pure.

Un Loup survient à jeun, qui cherchait aventure...

Elle excipait de la douceur de l'agneau, d'un paysage bucolique que brosse l'imparfait (« Vous vous souvenez ? Je vous l'ai expliqué en grammaire : l'imparfait est le temps de la durée qui s'étire, l'imparfait, c'est du temps qui prend son temps... »), puis de la menace exprimée au présent *survient* (« on a peur »). Jargonos eût préféré, elle, « sensibiliser les élèves à la construction narrative », à grand renfort de « progression thématique », de « composantes de la situation d'énonciation », de « récit » et de « discours », de « narratif », de « descriptif » et d'« argumentatif ».

Arrivent les vacances de Pâques. Jeanne et son frère Thomas s'embarquent sur un paquebot afin de rejoindre en Amérique leur père divorcé. La tempête déferle avec la soudaineté du loup de La Fontaine. Le bateau coule. Les deux enfants rejetés au rivage d'une île se retrouvent au milieu de myriades de mots échappés des dictionnaires. Un « Monsieur Henri » basané, portant guitare, costume de lin blanc, canotier et mocassins bicolores, les recueille. Le lendemain, il les entraîne au marché local, où des boutiques vendent aux poètes et aux amoureux toute sorte de vocables, de locutions, d'étymologies et d'injures prêtes à l'emploi. Après quelques visites de moindre ampleur, les juvéniles héros

⁵ Oublions par générosité *Le « bon français » de Maurice Druon* (Paris, Éditions du Rocher, 1999).

découvrent la *ville des mots*. C'est l'épisode central du conte. Hélas ! les forces du mal veillent. Semblables aux sbires de la Reine de la Nuit ou aux cohortes aéroportées d'*Apocalypse now*, des hélicoptères noirs équipés de lance-flammes brûleurs de bibliothèques enlèvent Jeanne et la livrent aux mains de Nécrole et de notre vieille connaissance Jargonos, dispensant un cours de recyclage à des ancêtres « autour de trente ou quarante ans ».

L'horreur... Figurez-vous qu'on enseigne le matin « à découper la langue française en morceaux » et l'après-midi « à dessécher ces morceaux [...], à leur retirer tout le sang, tout le suc, les muscles et la chair » (p. 96). Un « glossaire » collectionne des idiotismes : *apposition, apposé, aspect, énonciation, énoncé...* « Pauvre langue française ! » (p. 97) et « malheureux profs perdus dans la nuit ! » (p. 98).

Le bon Monsieur Henri possède heureusement l'antidote. Il libère Jeanne, la conduit en « l'usine la plus nécessaire de toutes les usines » (p. 104), grouillante de mots-papillons. Les verbes y effectuent le gros du travail. Des horloges « à grands balanciers de cuivre » leur appliquent la bonne heure, une horloge du présent, une horloge du futur, une horloge du conditionnel et deux horloges du passé. Commentaire du mentor et approbation de Jeanne :

– « Le diplodocus *grignotait*. » Tu es dans l'imparfait. C'est du passé bien sûr, mais un passé qui a duré longtemps, un passé qui se répétait : qu'est-ce qu'ils faisaient toute la journée, les diplodocus, du premier janvier au trente et un décembre ? Ils grignotaient. Alors que là, « *grignota* », tu es dans le passé simple. C'est-à-dire un passé qui n'a duré qu'un instant. Un jour que, par exception, peut-être après une indigestion, le diplodocus n'avait plus faim, il grignota une fleur. Le reste du temps il dévorait. Tu comprends ?

– Simple, rien de plus simple que ce passé-là.

Oui, mais comment réagiras-tu, petite fille, en apprenant un jour que ces doctes à faux nez t'ont trompée ? Veux-tu un imparfait qui ne dure ni ne se répète ? Lis le compte rendu de l'accident survenu à l'inaccessible modèle de ton géniteur : « Vers midi, le 31 juillet 1944, aux commandes de son P 38 à double fuselage, Antoine de Saint-Exupéry *disparaissait* en mer. » Ou souhaites-tu des passés simples qui s'allongent jusqu'à s'éterniser ? Les poètes, les romanciers t'en fourniront des

milliers : « Il *tomba* trente jours, il *tomba* trente nuits » (Victor Hugo), « Les douze coups de minuit *s'égrenèrent* lentement » (Gaston Leroux) et « Un repas réchauffé ne *valut* jamais rien » ou « Qui ne sait se borner ne *sut* jamais écrire » (Boileau). Fais ce que font les écrivains, demoiselle, mais, surtout, surtout, ne fais jamais ce qu'ils croient faire ou t'enjoignent de faire.

Le reste est à l'avenant. Les *articles*, avance sûr de lui le guide pontifiant, ont le rôle « simple et assez inutile » (p. 72) de signaler les genres « en agitant une clochette : attention, le nom qui me suit est un masculin, attention, c'est un féminin ! Le tigre, la vache ». Quel serait bien le genre des pluriels épiciens *les/des tigres* ou *les/des vaches* ? Quant aux *adjectifs*, ils « sont collants, ça fait partie de leur nature » (p. 75). Et l'épithète dite « détachée », justement, de par exemple *Maladroite, la servante fit tomber un vase* ? Les *pronoms* sont des « prétentieux » et parfois des « violents », « à force d'attendre un remplacement, ils perdent patience » (p. 82). Souhaitons bon courage aux nominaux *personne, je, tu...* dont la caractéristique est de ne se substituer à rien. Les *adverbes* sont « invariables », « pas moyen de les accorder » (p. 83). Apprêtez-vous, parents, à consoler une jeune écolière *toute* triste de l'avoir cru. Etc.

Bien sûr, il s'agit d'une fantaisie, d'un amusement. Nulle raison d'aller brandir un gros marteau sur ces mouchettes..., si des avis étrangement similaires ne pointaient l'oreille en différents endroits du *Rapport* de Bentolila et compagnie. L'« usage des articles partitifs » *du, de la* (moins « inutiles » que *le, la* ou *un, une* ?) est à réserver « pour le collègue » (p. 17). Les pronoms, « qu'ils soient personnels (*je, me, tu, te*) » ou « interrogatifs (*Qui est venu ?*) », sont « des substituts du nom (mis à la place de...) » (*ibid.*). La catégorie des interjections « sera réservée au collègue, à travers l'étude des textes littéraires ou poétiques » (p. 26) — une échéance que n'ont pas attendue les conversations des potaches ! Même la hargne récurrente du romancier vis-à-vis de l'inspectrice Jargonos et de son acolyte Nécrole, co-dirigeants d'une « sécherie » (soit, en clair, un I.U.F.M. « institut de formation des maîtres ») trouve un écho à peine assourdi lorsque les rapporteurs manifestent leur « souci de ne pas perdre l'élève dans des stéréotypes formels détachés de la construction du sens » (p. 23) et stigmatisent le « foisonnement incontrôlé des termes » (p. 25).

Pour les emplettes personnelles d'Orsenna en sa *ville des mots*, je lui recommanderais *poujadisme*.

La terminologie

N'importe quelle science a besoin d'un vocabulaire spécialisé. Personne ne dénierait sérieusement à un mathématicien le droit imprescriptible au triangle isocèle, à la médiane, à la bissectrice, aux parallélépipèdes... ; ne reprocherait à un chimiste le sulfure d'hydrogène ou le carbonate de calcium... ; à un botaniste, ses monocotylédones, liliacées, etc., etc. (les plasma, prion et autres quanta, quark, quasar, pixel des biologistes et des physiciens...). À la contrainte générale, le grammairien en ajoute une qui lui est particulière : l'obligation de traiter de son objet d'étude avec des mots empruntés à cet objet. Le risque existe que l'usage de la rue contamine le vocable savant : *langage, langue, discours, mot, phrase...*, sans compter *sujet* (« pourquoi, demandait à sa maman une petite fille que je connais, la maîtresse dit-elle que le *sujet* est le *roi* de la phrase ? »), *complément, attribut, agent, épithète...* ou les carrément techniques *adverbe, apposition, préposition, copule, incise, pronom...*

La suspicion guette dès lors les linguistes tant soit peu novateurs ou s'efforçant à une meilleure adéquation de l'étiquette et des contenus. Le *Rapport* de Bentolila, Desmarchelier et Orsenna évoqué en note 4 stigmatise le « formalisme aride et ésotérique » (p. 24), le « trouble terminologique » imputable à l'« inconstance des appellations » (p. 25) et la « fracture intergénérationnelle » (p. 33) qui empêche les parents et les grands-parents « d'accompagner sans difficulté l'apprentissage de leurs enfants et leurs petits-enfants » (*ibid.*) — à supposer, évidemment, que les mioches de la maternelle et de l'école élémentaire aient à portée de main, dans la quiétude du foyer familial, des géniteurs dûment formatés depuis des générations par les écoles de la République !

Des grammairiens parmi les plus médiocres ont tiré prétexte de cette qualité négative, tels Georges et Robert Le Bidois, décochant dans la première édition de la *Syntaxe du français moderne* (1935-1938) un coup bas à leurs contemporains Jacques Damourette et Édouard Pichon, les responsables du monumental *Essai de grammaire de la langue française* en huit volumes, d'une originalité exceptionnelle,

quoique le médecin aliéniste Pichon, rompu au maniement des racines grecques, n'ait pas contribué, avouons-le, à en faciliter l'accès :

Neufs, nous ne le sommes donc, dans ce livre, ni par le caractère paradoxal ou aventureux des vues, ni par l'appareil hirsute et abstrus de la nomenclature.

Le Bidois fils récidivera trente ans après en présentant la seconde édition (une reproduction anastatique de l'ancienne, agrémentée de quelques additions) :

Je dois à la vérité de dire très franchement que je ne me suis pas laissé impressionner par les nouvelles théories qui semblent prendre de plus en plus d'emprise sur les grammairiens contemporains. [Plusieurs universitaires] nous ont félicités d'avoir écrit, sur la langue française, un ouvrage rédigé dans une langue qui fût accessible à tous les gens instruits et dans la tradition de l'humanisme français. Ce jugement, qu'on me pardonnera de rappeler ici, est le plus bel éloge que puissent espérer des auteurs qui restent attachés aux vertus éminentes de la clarté et qui estiment que la « science » linguistique n'a rien à gagner à verser dans le verbalisme et à s'entourer de nuées impénétrables.

Vous aurez noté les guillemets de distanciation à *science*. On croirait entendre Diafoirus vantant au *Malade imaginaire* les vertus de son fils Thomas : « ...jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les expériences des prétendues découvertes de notre siècle, touchant la circulation du sang, et autres opinions de même farine » (II, 6).



Ouvrons maintenant notre compas épistémologique. Les qualités minimales d'une science sont (1) de refuser la contradiction (externe ou interne⁶), (2) d'éviter la circularité et (3) de veiller à sa propre falsifiabilité. Force est d'admettre que trop d'études grammaticales ne remplissent pas ces conditions.

⁶ Bien que Gödel ait prouvé l'indémontrabilité du principe de non-contradiction, en physique quantique ou ailleurs.

Les contradictions

La collecte des données pose en principe peu de problèmes. On se souviendra seulement que l'exhaustivité est inaccessible. Cette conviction ne peut servir de prétexte à différer éternellement les conclusions. Le chercheur linguiste a l'obligation de réunir une documentation suffisante — et au besoin de la suppléer au moyen d'exemples de laboratoire —, susceptible d'orienter d'abord, de canaliser ensuite le raisonnement⁷.

Il y a contradiction *externe* quand la théorisation échoue à justifier, non pas une majorité de phénomènes, mais un seul, fût-il rare ou excentrique. Or la grammaire scolaire a adopté à son usage et pour son confort le scandaleux adage selon lequel « l'exception confirme la règle⁸ ». En science, l'exception infirme la règle. Imagine-t-on un physicien édictant que « l'eau bout à 100 degrés à

⁷ Où s'arrête évidemment la suffisance ? Le débat a donné lieu à un échange amusant entre un théoricien de la psychomécanique, Roch Valin, et le philologue Pol Jonas. Valin (1955) : « La tendance statistique de la linguistique actuelle — nous nous référons ici à la pratique des dépouillements prétendus exhaustifs — prouve que chez trop de linguistes persiste une fâcheuse inclination à croire que plus l'on a d'exemples de la répétition d'un même phénomène, autrement dit plus l'on accumule de faits, plus l'explication s'en trouve facilitée. C'est là une regrettable erreur de méthode. Et, à ce propos, l'anecdote — ou la légende — de la pomme de Newton porte en elle une leçon dont beaucoup de linguistes et d'autres savants n'ont pas su encore faire leur profit. Nulle part en effet il n'est dit, dans le récit traditionnel, que, pour obtenir une vérification plus satisfaisante de la vérité féconde qui venait de germer dans son cerveau, Newton soit resté au pied de son pommier à regarder tomber une à une toutes les pommes jusqu'à la dernière, ni qu'il se soit *savamment* occupé à faire tomber de toutes les manières possibles des pommes de toute sorte et, élargissant sa savante expérience, d'autres objets de formes et de poids divers. La chute bien observée d'une seule pomme a pu suffire à lui donner l'idée de la gravitation universelle, dont la chute de toutes les pommes passées, présentes et futures, n'est qu'un cas étroitement particulier. À nous, linguistes, de nous inspirer d'un exemple aussi illustre ! » Réplique de Jonas (1971) : « Il est évident qu'accumuler un nombre excessif d'exemples d'un fait grammatical est "une regrettable erreur de méthode", mais n'est-ce pas une erreur plus regrettable encore que de construire une théorie sans avoir examiné un nombre suffisant de matériaux et sans avoir procédé à une description précise du fait qu'on se propose d'étudier ? [...] Cette anecdote de la pomme de Newton est un argument fallacieux : Newton savait que toutes les pommes tombent de la même manière, mais ce n'est pas, par exemple, en se bornant à examiner la demi-douzaine de phrases qu'il cite à la page 18 de son *Esquisse* et dont la première provient de Colin Muset et la dernière de Gide que M. Valin est parfaitement informé du fonctionnement du discordantiel *ne* devant le verbe du deuxième terme d'une comparative de disparité. »

⁸ Peut-être le responsable de la formule est-il l'abbé d'Olivet (1771), un grammairien par ailleurs de haute volée, victime d'une maladresse de rédaction malicieusement exploitée contre lui : « Une exception de cette nature étant seule, et si connue de tout le monde, n'est propre qu'à confirmer notre règle, et qu'à lui affirmer de plus en plus le titre de règle générale... »

l'exception de l'eau salée ou d'une ébullition en montagne⁹ ». Il préférera « l'eau H₂O bout à 100 degrés au niveau de la mer ». Mais quelques naïfs, aventurés comme Orsenna sur le terrain de la réflexion grammaticale, introduisent la vérité statistique hors de propos et font de nécessité vertu :

Autant vous l'avouer, j'aime les exceptions. Elles ressemblent aux chats. Elles ne respectent aucune règle, elles n'en font qu'à leur tête (p. 79).

Avec moins de franchise, ses collègues Bentolila et Desmarchelier ne procèdent pas autrement. Passez-moi un brin de technicité.

Le *Rapport* divise les mots en deux classes, une *classe lexicale* et une *classe grammaticale*, subdivisées chacune en quatre compartiments.

La classe lexicale comprend des listes ouvertes 1° de noms, 2° de verbes, 3° d'adjectifs qualificatifs, 4° d'adverbes. Les classes grammaticales rassemblent en regard des listes censément fermées 5° de déterminants, 6° de pronoms, 7° de connecteurs, 8° d'interjections. On nage en pleine soupe.

– Comment recenser exactement les prétendues « interjections » du 8°, les *Crac, Boum, Hue*, etc. (*Ah. Aie. Bah. Beu. Bof. Bouh. Brr. Caramba. Chic. Chouette. Chut. Ciao. Cocorico. Fi. Fichtre. Fissa. Hallali. Halte. Haro. Ho. Hola. Hourrah. Hum. Kss-kss. Na. Ô. Ouf. Paf. Patatras. Pouah. Pschitt. Pstt. Stop. Taratata. Turlututu. Zut...*) ? Ce sont en réalité des phrases condensées : *Ah...* = par exemple « le spectacle va commencer », *Allô ?* = « qui est à l'appareil ? », *Ouste !* = « débarrasse le plancher », etc.

– Les « connecteurs » du 7° (par parenthèse, un terme que la grammaire moderne croit devoir emprunter au vocabulaire souvent approximatif de la pragmatique) réunissent aux plus classiques « prépositions » et « conjonctions » certains « adverbes » du 4° « dont le rôle est de mettre en rapport deux phrases, deux arguments dans un texte : *Décidément, tu n'as rien compris. Hier, il pleuvait, aujourd'hui le soleil est revenu* » (p. 16). L'amalgame des natures (permanentes) et des fonctions (occasionnelles) crève les yeux.

⁹ On évitera de dénommer « règle » les pense-bêtes orthographiques du genre « Tous les dérivés de *char* prennent deux *-r-* sauf *chariot* », au même niveau, scientifiquement parlant, que « le chapeau de *cime* est tombé dans l'*abîme* », etc.

– Les « déterminants » du 5° sont logés à la même enseigne. En un premier temps, les rapporteurs les circonscrivent grâce à la fonction déterminative qu'ils partagent avec d'autres accompagnateurs du nom (p. 14 : « ...les *différentes formes de déterminations* : déterminants, adjectifs qualificatifs, compléments du nom ou encore proposition relative » ; p. 29 : « [le nom et les mots] *susceptibles de le déterminer* : déterminants, adjectifs qualificatifs, compléments du nom ») [vous aurez noté la présence dans les deux énumérations des « adjectifs qualificatifs » du 3° de la classe lexicale]. Ils les réduisent plus tard, au mépris de la contradiction, à des adjectifs non qualificatifs déchus de la propriété adjectivale (p. 17 : « L'ancien terme d'adjectif appliqué à cette catégorie semble devoir être abandonné pour éviter toute confusion avec les qualificatifs évoqués précédemment, *avec lesquels ils ne partagent aucune fonction syntaxique* » [c'est moi, MW, qui souligne]), soit des « numéraux » *un deux, trois...*, des « possessifs » *mon, ton, son...*, des « démonstratifs » *ce(t), cette, ces* et des « indéfinis » *quelques, plusieurs...* Où se caseront les « possessifs » *mien, tien, sien...* et les « numéraux » *premier, deuxième, troisième...*, strictement dénombrables à l'instar de leurs homologues de la première classe ? Pas avec les « adjectifs », désormais la chasse gardée des « qualificatifs ». Dans les « déterminants » quand même ? Mutisme des auteurs et insondable mystère. Simultanément, les « déterminants indéfinis » n'existent en nombre fini qu'à la condition d'omettre les composés : *beaucoup de, une foule de, la plupart du...*

– Enfin, les pronoms du 6° ne relèvent d'une liste fermée qu'en n'incluant pas *beaucoup (d'enfants), une foule (de gens), la plupart (des invités)...* ou *le (pantalon) bleu, la (robe) rouge, etc.*

Plus insidieuses que les contradictions externes, résultant d'une simple inadéquation descriptive : les contradictions *internes*. Elles ne manquent pas davantage dans le *Rapport* de Bentolila, Desmarchelier et Orsenna, mais, de peur que vous ne suspectiez de ma part une dent particulière contre ce trio (ils ne constituent jamais qu'un exemple pernicieux parmi des dizaines, mais le plus récent, et de surcroît officiellement autorisé à nuire puisque recommandé par le ministre à un « groupe d'experts » chargé de « la réécriture des programmes »), je puiserai mes témoignages à d'autres sources.

Une bonne définition doit impérativement remplir deux exigences : 1° convenir à tout ce qu'elle prétend définir, 2° ne convenir à rien d'autre que ce qu'elle prétend définir. Eh bien ! les définitions des grammaires manquent constamment à ce principe. Voyez *Le bon usage* de Grevisse au chapitre du nom (¹¹1980, § 383) :

Le **nom** ou *substantif* est le mot qui sert à désigner, à « nommer » les êtres animés et les choses ; parmi ces dernières, on range, en grammaire, non seulement les objets, mais encore les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc. : *Louis, chien, table, livraison, colère, bonté, néant, absence, gelée.*

L'ennui est que le verbe ou l'adjectif « nomment » eux aussi des « actions », des « sentiments », des « phénomènes » (par exemple *livrer, s'irriter, geler* à côté de *livraison, colère, gelée*) ou des « qualités » (par exemple *bon, beau* à côté de *bonté, beauté*). André Goosse, sans attacher le grelot, substitue discrètement une définition plus formelle à la définition sémantique de son beau-père et prédécesseur (¹²1986, § 449) :

Le **nom** ou **substantif** est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase, est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet, d'attribut, d'apposition, de complément.

Comparez encore les deux auteurs au chapitre du verbe. Grevisse (¹¹1980, § 1337) opère du blanc au noir par énumération :

Le **verbe** est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.

Le lecteur aura beau jeu d'objecter que les noms en sont tout aussi capables : *le galop du cheval* comme *le cheval galope* (action), *l'inclinaison de la tour de Pise* comme *la tour penche* (état), etc. Goosse préfère ne plus dire *ce qu'est* un verbe mais à quoi on le reconnaît (¹²1986, § 737) :

Le **verbe** est un mot qui **se conjugue**, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. (Au participe, il varie parfois en genre.)

S'il y a une classe de mots qui donne de la tablature aux grammairiens et/ou aux linguistes, c'est à coup sûr celle du pronom. En 1706, aux pages 1659-1660 des *Mémoires de Trévoux*, Buffier rend compte de la grammaire de Régnier-Desmarais avec la franchise dont l'attitude scolaire révérencieuse et non critique du *Magister dixit* nous a déshabitués :

...à qui ne saura pas d'ailleurs ce que c'est que Pronom, le lui fera-t-on entendre bien facilement en lui disant que c'est « une partie d'Oraison qui reçoit différence de genre, de nombre et de cas, comme le Nom, et qui sert quelquefois à marquer par lui-même une personne ou une chose, mais dont l'usage le plus ordinaire est de servir à la place du Nom d'une personne ou d'une chose, et qui alors a toujours la même signification que le Nom au lieu duquel on l'emploie » ?

Vous vérifierez aisément que Grevisse n'a ni avancé d'un pouce ni profité de la mise en garde. *Le Bon usage*, ¹¹1980, § 1026 :

a) Le **pronom** est un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui [...].

b) Le pronom est parfois employé *absolument* : il ne représente alors aucun mot, aucun adjectif, aucune idée, aucune proposition exprimés, et c'est improprement qu'il est appelé « pronom » : l'appellation qui lui convient est celle de **nominal**...

Traduisez : le pronom est à l'ordinaire x et à l'occasion $y \neq x$. Quelle discipline se donnant les gants de la science oserait soutenir cela ? Plus grave, aucun ouvrage, à ma connaissance, ne propose beaucoup mieux. La *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon, par exemple (1962, § 172) :

Les pronoms sont des mots qui, n'appartenant ni à l'espèce des substantifs ni à celle des adjectifs, assument néanmoins les fonctions ou une partie des fonctions de ces termes dans la phrase : sujet, attribut, complément d'objet, complément déterminatif.

Traduisez une fois encore : le pronom, qui n'est ni un nom ni un adjectif, n'en a pas moins les fonctions du nom et de l'adjectif. Est-ce une proposition tolérable, surtout adressée à de juvéniles esprits ? À quand la cigüe (métaphorique) pour ces corrupteurs de la jeunesse ?

En fait, l'irrésolution relative au pronom tire sa source du préfixe *pro*, qui signifie concurremment « mis pour » (le pronom est dès lors un *représentant*), « tenant lieu de » (le pronom est à ce titre un *nominal*) et « avant » (le pronom devient chez certains linguistes actuels un prototype du nom et le nom un développement du pronom : d'où leurs fonctions communes... et « de Conrart le silence prudent » sur la nature de cet « avant-nom »).

Sans vider le débat, je soutiens quant à moi que la nature du pronom restera introuvable aussi longtemps qu'on ne se décide pas à rompre en visière avec la tradition aristotélicienne des classes grammaticales. Le pronom formerait, à un niveau intermédiaire entre le mot et la phrase, un syntagme, en l'occurrence un syntagme nominal synthétique, que ce condensé affiche comme *plusieurs* et la série des pronoms accidentels une ressemblance morphologique avec un syntagme complet (par exemple *plusieurs hommes*) ou qu'il puisse trouver comme *personne* et la série des pronoms essentiels la paraphrase d'un syntagme complet (par exemple *nul être humain*) avec lequel il n'entretient aucune relation de surface. Faute de temps, il faut laisser cette pente.

À ce stade, j'éprouve néanmoins comme un scrupule. Le schéma de l'*empirisme logique* tel qu'il fut dessiné par Wittgenstein, Carnap et les membres du Cercle de Vienne (établissement de prémisses sûres, échafaudage ultérieur de conclusions saines) respecte la légende de la recherche scientifique dûment accomplie. Dans la réalité du processus heuristique, une théorie se construit à tâtons, bien entendu modelée sur l'expérience, mais orientant à son tour l'observation en une sorte de navette. Prenons la dichotomie apparemment dépourvue de mystère du nombre singulier et du nombre pluriel.

Le chœur des grammaires affecte le singulier à des quantités d'êtres égales ou inférieures à 1, le pluriel à des quantités supérieures à 1. Une évidence ? Comment fixer, déjà, ce qu'est une unité de vin ou de colère (noms dits « de masses » : *boire du vin, éprouver de la colère...*) ? Le singulier s'accommode d'une interprétation

généralisante dans par exemple *L'homme est mortel* ou *Un enfant est toujours l'ouvrage de sa mère* = « les hommes, les enfants », et le pluriel d'une interprétation individualisante dans *les cieux* = « la voûte céleste », *les lunettes* = « la monture » ou *les fiançailles* = « la cérémonie ». Et le pluriel exprime autant la quantité nulle que le singulier dans l'opposition *pas de cheval vs pas de chevaux* = « zéro cheval ».

Une réflexion poussée identifie deux pluriels. Le doublet *ciels* ~ *cieux* le montrera. *Ciels* additionne des unités (1 ciel + 1 ciel + 1 ciel... = *n* ciels) : c'est un *pluriel externe*. *Cieux* (= « la sphère céleste ») divise l'unité : c'est un *pluriel interne*, celui qui convient aussi à des objets allant par paires (*lunettes, bésicles, jumelles...*) et à des activités à la fois unitaires et composites (les noms exclusivement pluriels *emplettes, mœurs, fiançailles, funérailles, semailles...*). On déduit que le nombre singulier propose des êtres et des objets que les noms désignent une vision d'un seul tenant ou *continue*, le nombre pluriel une vision morcelée ou *discontinue*. Notez à cet égard la spécialisation incomplète du pluriel strictement externe *œils* (noms composés *œils-de-bœuf, œils-de-chat, œils-de-perdrix, œils-de-pie...* mais aussi les [petits et gros] *œils* des caractères d'imprimerie, sporadiquement les *œils* du bouillon, du fromage...) et du pluriel interne ou externe *yeux* = « une paire d'yeux » (et par exemple *de beaux yeux* = « un beau regard », *de bons yeux* = « une bonne vue »...) ou *n* yeux (= « un œil + un œil + un œil... ») ou *n* paires d'yeux (= « une paire d'yeux + une paire d'yeux + une paire d'yeux... »).

À la marge, de façon inattendue, un autre phénomène reçoit un éclairage. On sait que le nom propre est pluralisable (par exemple *Il y a dans notre classe deux Pierre, trois Marie et cinq Dupont*), mais que la marque graphique du pluriel est réservée aux patronymes nobiliaires (*les Bourbons, les Lignes, les Saxons...*) : autant de pluriels internes, proclamant l'unité des familles par-delà la pluralité des membres. Les patronymes roturiers et les prénoms y ont droit (sans obligation) en cas de scission schizophrénique de l'individu (par exemple *Il y a deux Maries en elle : l'optimiste et la pessimiste*) ou si un qualifiant le démultiplie (l'exemple de Proust ci-après, où l'Albertine « réelle » et les Albertines « imaginées » sont les avatars d'un personnage caméléonesque).

...dans la série indéfinie d'*Albertines* imaginées qui se succédaient en moi heure par heure, l'Albertine réelle, aperçue sur la plage, ne figurait qu'en tête...

Les circularités

La circularité et les tautologies guettent d'autant plus le grammairien à chaque carrefour qu'elles ne paraissent jamais ou presque jamais sanctionnées à l'école. Prenons deux illustrations, la transitivité verbale et le sujet.

– Le verbe a inspiré à Lucien Tesnière (1959) la comparaison chimique d'un atome crochu muni de valences. Plus prosaïquement, la grammaire scolaire s'est mis en tête de classer les verbes français selon qu'ils se font suivre d'un « attribut du sujet », d'un « complément d'objet direct », d'un « complément d'objet indirect », ou qu'ils s'en passent. Soit un quatuor de verbes 1° copules, 2° transitifs directs, 3° transitifs indirects, 4° intransitifs, et un couple oppositionnel : 1° transitifs *vs* 2° intransitifs.

À quelle condition un verbe mérite-t-il d'être enregistré transitif ? S'il a un complément d'objet (obligatoire : *interjeter appel, intimer l'ordre, rebrousser chemin...* ; facultatif : *attacher le grelot, boire un verre, chercher la réponse, percer la cloison...*) ; ou si, simplement transitivable, il accepterait à ses côtés la présence d'un complément d'objet : *attacher* = « coller » de p. ex. *La viande attache* = « colle à la poêle », *boire* = « s'enivrer » (le complément zéro coordonnable : *Pierre boit, et même de l'alcool frelaté*), *chercher* = « se conduire en chercheur », *percer* = « réussir, émerger » (et « crever » en jargon cycliste...) ? Dans le cas d'un complément effectif, le raisonnement tourne en rond. Le complément virtuel reconduit à la frontière des verbes transitifs et des verbes intransitifs.

Sous peine que les compléments décident du verbe au lieu du contraire (est transitif le verbe pourvu d'un complément d'objet, intransitif le verbe dépourvu de complément d'objet), tout verbe intransitif devrait en bonne logique s'annoncer définitivement intransitivable. Ici, la liste des candidats fond comme neige au soleil, certains poètes brûlant à plaisir les interdits :

Et ces nuages cabrés se mettent à *hennir* tout un univers de villes auriculaires (Apollinaire)...

Quand nous aurons *tremblé* nos derniers tremblements (Péguy)...

et les grammairiens en personne confectionnant aux verbes intransitifs la soupape d'un complément interne : *vivre sa vie ; pleurer des larmes de sang ; danser la*

carmagnole ; *nager la brasse* ; *passer sa route* ; *aller son (petit bonhomme de) chemin* ; *crever la faim* ; *suer l'angoisse* ; *sentir la vanille* = « dégager une odeur vanillée » ; *marcher son cheval* = « le faire marcher, le promener, le détendre » en langage d'équitation » ; *pédaler le Ventoux* = « gravir la montagne à vélo »... (construction directe) ; *mourir de sa belle mort* ; *dormir d'un profond sommeil* ; *vivre d'amour et d'eau fraîche* ; *saigner du nez* ; *trembler de fièvre*... (construction indirecte).

Un linguiste français venu des mathématiques et formé à l'école américaine, Maurice Gross, n'y allait pas par quatre chemins : la transitivité et l'intransitivité, « complètement inutiles pour les descriptions grammaticales » et n'illustrant « aucun phénomène linguistique précis », continuent leurs « dégâts dans l'enseignement » (1969¹⁰).

– Ouvrez à peu près n'importe quelle grammaire, vous verrez que le sujet — d'une importance orthographique capitale en ce qu'il donne ses marques au verbe — est défini comme le mot qui fait l'action à la voix active. Et pour peu que le verbe n'exprime pas une action ? André Goosse a le mérite insigne de reconnaître la nudité du roi sujet (*Le Bon usage*,¹³ 1993, § 226) :

...il est impossible de donner du sujet et du prédicat des définitions qui satisfassent entièrement. Les caractères que nous avons mentionnés sont réciproques, et les définitions qui se fondent sur eux ont le défaut d'être circulaires : le sujet est défini par ses rapports avec le prédicat, et le prédicat par ses rapports avec le sujet, par ex. si nous disons que le sujet est ce qui donne au prédicat ses marques et que le prédicat est ce qui reçoit du sujet lesdites marques.

Prudemment, les manuels se contentent alors de repérer le sujet. C'est « le seul élément encadrable par *c'est... qui* » (Alain Braun & Jean-François Cabillau, *Le français pour chacun*, 2007, § 141). La recette achoppe aussitôt sur le *il* dit « impersonnel » : *Il tombe des hallebardes* et *C'est* (ou *ce sont*) *des hallebardes qui tombent*. Qu'à cela ne tienne, le pronom *il* est prestement dégradé « sujet apparent » et le nom *hallebardes* promu « sujet réel » (d'autant plus qu'en faire un

¹⁰ Maurice Gross, « Remarques sur la notion d'objet direct en français », dans *Langue Française*, 1 (1969), p. 63-73.

complément obligerait à justifier le non-accord du participe passé dans *Les hallebardes qu'il est tombé...*).

« Impossible », vraiment, de trouver pour le sujet une définition satisfaisante ? Goosse lance un défi qu'on aimerait relever (et peut-être lui-même s'y est-il efforcé dans la quatorzième édition à paraître du *Bon usage*). Disons que, sous l'énonciation (l'enveloppe de la phrase ou son contenant), l'énoncé ou le contenu est comparable à un pont dont le premier pilier figurerait le *thème* (du grec *théma* "soubassement"), le tablier la *copule* (du latin *copula* "lien"), le second pilier le *rhème* (du grec *rhéma* "parole" et "verbe") et l'ensemble de l'ouvrage la *prédication*.

Le thème ou le support de la prédication correspond au *sujet grammatical* (un syntagme nominal, un pronom — dont le pronom *il* de *Il tombe des hallebardes* —, un infinitif ou une sous-phrase donnant au verbe ses marques de personne, de nombre et le cas échéant — pour le participe passé — de genre), à ne pas mélanger conceptuellement avec :

- le *sujet logique* (désignant le mot ou les mots à propos duquel ou desquels un énonciateur affirme, interroge ou enjoint : par exemple *Pierre* dans l'affirmation *Pierre chante*, dans l'interrogation *Pierre chante-t-il ?* ou dans l'injonction *Pierre, chante !* — mais aussi le complément *des hallebardes* dans *Il pleut des hallebardes* = « des hallebardes pleuvent ») ;

- le *sujet sémantique* (reconnaissant à un être du monde le rôle d'agent envers l'action qu'exprime tel ou tel verbe : *Pierre* dans *Pierre amuse la galerie* = « est un amuseur » ou *la malchance* dans *Pierre est poursuivi par la malchance*, soit le complément « d'agent » des grammaires scolaires ou « le nom qui fait l'action à la voix passive ») ;

- le *sujet psychologique* (renouant avec l'acception ordinaire de *sujet* ou de *thème* = « la matière à traiter, ce dont il est question », par exemple *Pierre chante* réagit à « quelqu'un chante mais qui ? » ou « d'où vient ce vacarme ? » ou « Pierre fait quelque chose mais quoi ? ») ; ce sujet psychologique — ni grammatical ni logique ni sémantique — ou le *nominativus pendens* de la grammaire latine que le discours familier ou spontané — ou cherchant à en donner l'impression — met par anacoluthie en position de sujet logique et/ou de sujet grammatical avant de se raviser : *Ma mère, son pneu est crevé. La Normandie, il pleut tous les jours* ou, sous la

plume de Pascal, « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la Terre aurait changé ».

La confrontation du sujet *logique* au sujet *grammatical* et au sujet *sémantique* crée par ailleurs les trois voix mutuellement exclusives de l'actif, du passif et du moyen, plus, combinables avec l'une ou l'autre des précédentes, les deux constructions de l'impersonnel et du factitif. En tout, cinq *voies*, que nous n'emprunterons pas pour l'occasion.

La falsifiabilité

Depuis Karl Popper (1959 : *Logic of Scientific Discovery*), les épistémologues répètent à l'envi que la science n'est pas « vérifiable » mais « falsifiable ». Sous peine de verser dans le *relativisme* (niant qu'une vérité existe), disons qu'une théorie sera réputée plausible tant qu'aucun argument sérieux ne l'aura ébranlée.

Encore faut-il qu'elle soit testable. Le freudisme, par exemple, ne l'est pas. La panacée darwinienne de la « sélection naturelle » à peine davantage (ce qui ne saurait constituer un argument en faveur du créationnisme) et d'aventure la thèse de Popper. Mieux vaut de ce point de vue jeter sur la grammaire traditionnelle le manteau de Noé¹¹. Les linguistes les plus pointus ne sont pas eux-mêmes à l'abri. La grammaire a beau être « la science des formes » (Gustave Guillaume¹²), la prise formelle a ses limites. La similitude des terminaisons *-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient* de l'imparfait et du conditionnel ne prouve pas qu'ils occupent une position identique en système. La *psychosémiologie* guillaumienne (entendez : l'envie d'une adéquation toujours plus parfaite du signifiant et du signifié) reçoit le correctif de la *suffisance expressive*, au mépris des risques tautologiques que la décision

¹¹ Ma *Grammaire critique* a déjà eu l'occasion de signaler que Grevisse n'aboutissait par exemple, sur le thème de l'antéposition ou de la postposition au nom des adjectifs qualificatifs, qu'« à un monument de comique grammatical involontaire » (Paris-Bruxelles, Duculot, ³2003, § 236). Lisez son paragraphe 844 en ne confondant pas le respect dû aux personnes et la nécessaire discussion des idées : « L'adjectif épithète se place *avant* le nom lorsque, sans être entrée dans la syntaxe figée, la combinaison *adjectif + nom* est très fortement sentie comme une unité de pensée : il y a alors un seul accent d'intensité. Mais lorsque la combinaison du nom et de l'adjectif n'est pas sentie comme une seule unité de pensée et que chacun de ces mots est frappé d'un accent d'intensité, l'adjectif épithète se place *après* le nom : toutefois il peut le précéder s'il a beaucoup de force affective. Ajoutons que la prose littéraire et la langue poétique changent souvent la place ordinaire de l'épithète pour produire des effets de style fort variés. »

¹² Gustave Guillaume, *Temps et verbe* (Paris, Champion, 1929), p. 56.

comporte : « la preuve que l'adéquation partielle du signifiant au signifié suffit à traduire efficacement le signifié, c'est que la traduction est efficace et par conséquent l'adéquation du signifiant au signifié suffisante » ou « puisque l'adéquation du signifiant au signifié est suffisante, une adéquation supérieure serait inutile ».

La linguistique, au sens de « grammaire scientifique », se doit d'être falsifiable, ce qui ne signifie pas, attention (la grammaire générative-transformationnelle à l'américaine n'est pas loin de pratiquer l'amalgame), obligatoirement falsifiée. Surtout, elle aspire à l'être en sa qualité de science hypothético-déductive, c'est-à-dire au delà de la simple confrontation avec les faits, ou dans un « deuxième regard¹³ ». Je voudrais apporter un ultime et modeste témoignage de l'enjeu.

Soit l'article de type DE, le grand méconnu de la grammaire française, qui éprouve le plus grand mal à le dissocier de la préposition homonyme, en particulier lorsque *de* s'allie à un article de type LE (*le, la, les*) pour constituer tantôt ce qu'on appelle un « article partitif » *du, de la, des* (par exemple *se servir du pain, de la viande et des œufs* = « prendre »), tantôt un « article contracté » (par exemple *se servir du pain, de la viande et des œufs* = « utiliser »).

Le type DE possède à l'égal du type UN (*un, une*) la propriété partitive *i.e.* le pouvoir d'inférioriser la quantité d'êtres du monde auxquels un nom est appliqué à la quantité d'êtres du monde auxquels il est discursivement applicable. Sa spécificité est de substituer à l'expression d'un nombre *n* celle d'une quotité *q*, sauf en quantification minimale, où les deux coexistent (par exemple *Il n'y a plus de*

¹³ Le plus beau texte d'épistémologie linguistique, à mettre selon moi au niveau de certains passages du *Discours de la méthode*, témoignant à la fois de l'exigence et de la souffrance du théoricien aux prises avec l'expérience, est peut-être dû à Gustave Guillaume (*Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses de Laval, 1964, p. 221) : « Dans la successivité [du regard expérimental et du regard théorique], il y a tout le drame de la rencontre de l'esprit avec ce qu'on appelle le fait. Le fait déclare à l'esprit : je suis ce contre quoi en toi-même (un fait est un fait entend-on dire en ce sens) tu ne peux rien, incline-toi donc, abdique ta prétendue royauté, puisque ma réalité, portant témoignage contre elle, enclôt ton jugement, lui retire sa liberté. Mais le drame voué à durer aussi longtemps qu'il y aura des hommes, et qui pensent, ne se dénoue pas sur cette sommation, et l'activité pénétrante — c'est sa pente naturelle — de l'esprit, que la sommation ne suspend pas, s'insinue, aidée souvent par le hasard, jusqu'au dedans profond, jusqu'au cœur du fait, et là découvre une constitution rigoureusement et subtilement ordonnée où la raison se retrouve et qui porte témoignage contre le témoignage que le fait, fort de sa patente réalité, avait d'abord porté contre l'esprit. »

veau à la boucherie = « plus de viande » et *Il n'y a plus de veau à l'étable* = « plus d'animal »).

L'article *de* apparaît à l'état pur devant les pronoms : « Il y a *de* ça » (Simenon), « Tu es *de* celles qu'on n'épouse pas » (Colette), « ...dis-moi s'il est raisonnable qu'un simple magasin de nouveautés se mette à vendre *de* n'importe quoi » (Zola), etc.

Au contact d'un nom, *de* s'allie à un second article : de type ZÉRO (*de* + Ø = *de*), de type LE (*de* + *le, la, les* = *du, de la, des*) ou de type UN (*de* + *un, une* = *d'un, d'une*).

L'alliance *de* + Ø se rencontre dans trois environnements : 1° devant les noms que précède un adjectif qualifiant (par exemple *Pierre boit de bons vins* [et le pronom assorti du *en* partitif : *Pierre en boit de bons*]), 2° derrière une indication de quantité (par exemple *Pierre boit beaucoup de vin*), 3° en phrase négative ou reconductible à une négative (par exemple *Pierre ne boit pas de vin* ou *Pierre boit désormais plus d'eau qu'il ne boit de vin*). Le point commun est qu'ils effectuent une partition de l'objet : les *bons* vins ne représentent qu'une partie des vins offerts sur le marché et *beaucoup* de vin ou *pas* de vin se tiennent en dessous — plus ou moins près, plus ou moins loin — de la totalité du vin accessible.

Dans le premier environnement, les voies du singulier et du pluriel s'écartent.

– Au singulier, il ne subsiste guère en français moderne que les expressions un peu vieille France *faire de bonne musique* ou *faire de bonne politique*. Autrement dit, la vision continue (lisse, non morcelée : voir plus haut) du singulier contrecarre la partition dont nous venons d'établir le principe : *Pierre boit du bon vin, de la bonne soupe*, etc.

– Au pluriel, l'usage assouplit la règle :

...elle sauve tout par *de* petites plaisanteries et *des* petits airs (Vallès).

...elle a fait bouillir des pommes de terre ; elle en a fait bouillir *de* vieilles, *des* grosses... (Giono) [= « *de* vieilles pommes de terre et *des* grosses pommes de terre »].

C'est vraisemblablement que les sous-ensembles correspondant aux groupes nominaux *adjectif qualifiant* + *nom* tendent à se reconstituer en ensembles, surtout quand ils s'imagent de façon autonome : *des jeunes gens* = « des adolescents », *des*

vieilles filles = « des célibataires endurcies », *des gros sabots* = « de la lourdeur »..., et pourvu que le qualifiant n'ait pas un sens quantitatif propre à soutenir la partition : *fréquents, nombreux, innombrables, multiples...* (*de fréquents/nombreux accès de fièvre* préférable à [?]*des fréquents/nombreux accès de fièvre*, etc.).

Quelques adjectifs apparemment dépourvus de ce sens quantitatif élèvent néanmoins à l'article de type LE un obstacle supplémentaire : ^{??}*des autres (hommes)*, ^{??}*des mêmes (livres)*, ^{??}*des pareils (engouements)*, ^{??}*des semblables (comportements)*? Pourquoi? L'hypothèse est que l'on aurait affaire à des adjectifs additionnant la quantification et la qualification indéfinie comme *certain* dans par exemple « *Certain Renard gascon, d'autres disent normand...* » (La Fontaine) = « un renard » + « que je sais et qu'il n'est pas nécessaire de situer davantage » ou *Différents/divers indices donnent à croire...* = « des » (quantification) + « [indices] variés » (qualification indéfinie), *Quelle surprise!* = « une surprise méritant qu'on s'exclame », *Quelle heure est-il?* = « une heure sur laquelle je m'interroge », *N'importe quel livre est un ami* = « un livre aux caractéristiques interchangeable », *On sonne à la porte : ce sera quelque mendiant* = « un mendiant inconnu », *Rendez-vous tel jour à telle heure* = « un jour et une heure] à préciser ».

La pierre de touche de ces adjectifs à la fois quantifiants et qualifiants est qu'ils deviennent qualifiants pour peu qu'un déterminant les décharge de leur fonction quantifiante :

Toute ma vie, je me suis fait une *certaine* idée de la France (De Gaulle).

La douleur d'un *tel* homme est la plus belle oraison funèbre (Fontenelle).

C'est une *quelle* voiture, encore, que tu as achetée? (français familier : cf. § 27) [= « une voiture de quelle marque? »].

Le test suscite deux inquiétudes. (1) Comment différencier le quantiquelifiant d'avec le qualifiant homonyme antéposé à un nom qu'introduit le quantifiant Ø? (2) Pourquoi imputer aux quantiquelifiants le singulier *quelque* et laisser aux quantifiants le pluriel *quelques*?

(1) Comment? En supputant la probabilité de Ø. L'allure proverbiale de *Tel père tel fils* rend plausible un *tel* qualifiant et non plus quantiquelifiant = « [père et fils] dotés de propriétés identiques ». Les adjectifs de sens extrinsèque *autre, même,*

pareil, semblable réfèrent au contexte dans par exemple *Autre chose me vient à l'esprit* (ou, si l'on voyait en *autre chose* l'équivalent grammatical du pronom *quelque chose*, *Autres tartes à la crème : le multilinguisme et le multiculturalisme*), *Même consigne leur a été donnée, Pareil succès a de quoi enivrer, Semblable comportement était prévisible...*

(2) Pourquoi ? Parce que les noms d'objets stéréotypés — *i.e.* dépourvus de qualités mutuellement distinctives — acceptent *quelques* et refusent *certains* : *Pierre a parcouru quelques/certains kilomètres avant de trouver une pompe et a déboursé quelques/certains billets pour faire le plein*, etc. Par contre, le singulier *quelque* de *Ce sera quelque mendiant* ajoute à la quantification = 1 du mendiant une qualification indéfinie = « un mendiant *tel ou tel* », que le temps passé détruit : *On a sonné à la porte. C'était quelque mendiant* (le mendiant sorti de l'anonymat n'est plus indéfini). Pour recréer au passé l'indéfini, il faudra soit un nom abstrait (p. ex. *Pierre a montré quelque courage en la circonstance* = « un certain courage, donc un assortiment indéfini de sèmes subsumés des êtres et des comportements courageux », soit une qualification sémantiquement indéfinie : *Marie a rencontré hier quelque vague camarade*, une répétition : *Chaque fois qu'on sonnait à la porte, c'était quelque mendiant*, ou une hypothèse : « ...la nuit, / Si quelque chat faisait du bruit... » (La Fontaine).

Ainsi, une grammaire à vocation scientifique se construit d'hypothèse en hypothèse, prenant la précaution à chaque pas d'explicitier sa démarche, jouant cartes sur table, et affrontant le risque de se voir controuvée. Le résultat est moins une complication qu'une simplification des descriptions, mais il faut décidément laisser ce point pour un autre jour. En attendant, nous pouvons souscrire à un adage d'Einstein : « Le mode de pensée qui a généré un problème ne peut être celui qui va le résoudre. ».

Copyright © 2007 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Marc Wilmet, *La grammaire peut-elle et doit-elle être une science ?* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2007. Disponible sur : <http://www.arlfb.be/ebibliotheque/communications/wilmet080907.pdf>